

Feuille de route stratégique de la société civile congolaise sur les minerais de la transition énergétique en RDC

2025



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	ii
1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
2 LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	4
ANNEXE : TABLEAU DÉTAILLÉ DES AXES PRIORITAIRES DE L'AGENDA STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	10
Axe 1 Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie de la RDC sur la gestion des minerais de la transition énergétique	10
Axe 2 Oeuvrer pour le renforcement des mécanismes de protection de l'environnement et des droits humains des communautés locales	11
Axe 3 Pousser et accompagner le gouvernement à mettre en place une politique sectorielle effective de lutte contre la corruption, la fraude et les flux financiers illicites	12
Axe 4 Optimiser la transparence et la redevabilité dans la gestion des revenus du secteur minier	13
Axe 5 Mettre en place un écosystème favorable à l'accroissement de la valeur ajoutée locale, le développement des infrastructures et l'acquisition des technologies	14
Axe 6 Améliorer la connaissance des réserves minéralogiques de la RDC	15

ACRONYMES

ARECOMS	Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances Minérales Stratégiques
ASBL	Association Sans But Lucratif
CCB	Conseil Congolais de la Batterie
CPVS	Conseil Présidentiel de Veille Stratégique
FARDC	Forces Armées de la RDC
GECAMINES	Générale des Carrière et des Mines
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PNC	Police Nationale Congolaise
RDC	République démocratique du Congo
SAKIMA	Société Aurifère du Kivu et du Maniema
SOKIMO	Société de Kilo-Moto
ZEa	Zone d'Exploitation Artisanale

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le changement climatique est une réalité, la transition énergétique est une nécessité, les leviers de changement sont disponibles, une vision et feuille de route claire est un impératif.

Pour résoudre ce problème du changement climatique qui se pose déjà avec acuité, le monde s'est engagé sur la voie d'abandon des combustibles fossiles en faveur des énergies renouvelables : c'est la transition énergétique. Cette marche a entraîné une augmentation de la demande des minéraux dits de transition énergétique tels que le cobalt, le cuivre, le lithium, le nickel, le vanadium, le manganèse...

Dopée notamment par l'appétit croissant de l'industrie automobile, la [demande globale de ces minerais pourrait doubler d'ici 2030](#).

La République Démocratique du Congo se trouve au centre des enjeux relatifs à la transition énergétique. Elle [détient au moins 60 % des réserves mondiales](#) connues d'un de ces minerais — le cobalt. En 2023, elle [a produit 170 000 tonnes de cobalt, représentant 74 % de la production globale](#). Elle dispose aussi d'importantes réserves de lithium dans la région de Manono. De l'autre côté, la RDC se présente comme "solution" à la crise climatique à raison de son immense potentiel forestier. Avec 155,5 millions d'hectares de forêt tropicale humide, le bassin du Congo est la deuxième plus grande forêt tropicale du monde. A cet énorme massif forestier s'ajoutent des vastes étendus de tourbières, couvrant environ 101.500 km² du territoire national. Son atout principal reste sa capacité d'absorption de carbone, près de 1.5 milliards de tonnes de dioxyde de carbone par an soit 4 % des émissions mondiales [selon Central African Forest Initiative](#).

Selon la même source, les forêts de la RDC séquestrent quotidiennement près de 24,5 Gigatonnes de gaz à effet de serre, dont les 3/4 sont concentrés sur 43 % de la superficie du pays. Ses tourbières constituent un stock naturel de plus de 30 Gigatonnes de dioxyde de carbone, soit l'équivalent de plus de deux ans d'émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Paradoxalement, la RDC demeure l'un des pays les plus pauvres du monde. Plus de 72 % de sa population vit avec moins de 1,9 dollar par jour, [selon la Banque Mondiale](#).

La RDC nourrit l'espoir de se servir de la demande du cobalt et du lithium pour accélérer son développement industriel. Les officiels congolais comparent la RDC à [l'OPEP pour décrire le rôle stratégique](#) que peut jouer le pays dans la transition énergétique. S'adressant aux premiers animateurs du Conseil Congolais de la Batterie, le Ministre de l'Industrie a déclaré que « le monde a ses yeux rivés sur la RDC dans la transition [énergétique](#) ».

Dans cette perspective, la RDC et la Zambie, deux pays partageant la ceinture cuprifère, ont signé un accord de coopération en vue de développer une chaîne de valeur des batteries et de véhicules électriques. Plusieurs autres discussions se déroulent et des accords conclus entre la RDC et les autres régions du monde : Etats-Unis, Union Européenne, Les Emirats Arabes, Union Africaine, la Chine, le Japon, l'accord sous-régional avec la Zambie et l'Angola sur le corridor de Lobito...

À l'instar des officiels congolais, les citoyens congolais se nourrissent de l'espoir de voir l'extraction des minéraux de la transition énergétique contribuer à endiguer la pauvreté galopante plutôt que la renforcer.

Cependant, ces espoirs aussi bien du gouvernement que des citoyens congolais se trouvent heurtés à plusieurs obstacles et défis:

- la mauvaise gestion des ressources de cobalt et de lithium, du moins peu maîtrisées par l'Etat lui-même
- le manque de coordination des interventions de différents ministères et institutions publiques concernés par la problématique des minerais de la transition énergétique, chaque ministère/institution publique développant son propre agenda et posant des actions sans concertation interinstitutionnelle
- absence des mesures efficaces en vue de limiter d'éventuels impacts de la demande sur l'environnement et les droits humains des communautés riveraines, avec comme conséquence la pollution/destruction permanente de l'environnement ainsi que les violations des droits des personnes affectées par ces exploitations
- la corruption et le détournement des fonds générés par l'extraction des minerais de transition énergétique faisant perdre l'argent au trésor public et maintenant la population dans l'extrême pauvreté
- la forme de gouvernance caractérisée par "d'élite capture" du secteur minier au travers duquel une caste capte toutes les opportunités pour s'enrichir au détriment des citoyens congolais
- l'absence d'une vision clairement définie pour la gestion des minerais de transition énergétique
- faible transparence et redevabilité dans la collecte et gestion des revenus générés par l'extraction des minerais de transitions énergétique
- faible transparence et traçabilité de la chaîne d'approvisionnement en minerais de la transition énergétique
- faible capacité des agents des services de l'État chargés de surveillance et d'encadrement du secteur minier artisanal et industriel
- manque de coordination stratégique dans la signature des partenariats avec les grandes puissances sur l'approvisionnement en minerais de la transition énergétique
- etc.

Face à ce tableau assez sombre, et dans la crainte de voir perdurer cet état d'incertitude de l'avenir socio-économique de la RDC, la société civile, a décidé de se doter d'un document de stratégie lui permettant de contribuer à relever les défis ci-haut mentionnés. Le but étant de s'assurer que le pays tire le maximum possible des bénéfices générés par les minerais de la transition énergétique, et ce, dans le strict respect et promotion des normes relatives à la transparence, redevabilité, protection de l'environnement, protection et respect des droits humains...

La détermination de cet agenda est le résultat de plusieurs ateliers de réflexions et d'échanges des organisations de la société civile, des institutions académiques de recherche, des mouvements citoyens et des leaders communautaires.

L'agenda est restructuré autour de six (6) objectifs stratégiques ci-dessus:

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une vision globale du gouvernement de la RDC sur la gestion des minerais de la transition énergétique
- Œuvrer pour le renforcement des mécanismes de protection de l'environnement et des droits humains des communautés locales
- Pousser et accompagner le gouvernement à mettre en place une politique sectorielle effective de lutte contre la corruption, la fraude et les flux financiers illicites
- Optimiser la transparence et la redevabilité dans la gestion des revenus du secteur minier
- Mettre en place un écosystème favorable à l'accroissement de la valeur ajoutée locale, le développement des infrastructures et l'acquisition des technologies
- Améliorer la connaissance des réserves minéralogiques de la RDC.

Le but ultime de ces objectifs est de pousser vers une transition énergétique juste et équitable, responsable et qui mette les citoyens au centre des préoccupations.

Cette feuille de route stratégique pour la gouvernance des minéraux de transition a été validée en octobre 2024 lors de l'Alternative Mining Indaba à Kolwezi. Elle est le résultat de deux ateliers organisés par Resource Matters, réunissant environ 30 représentants de la société civile congolaise, incluant des ONG, des mouvements citoyens et des leaders communautaires. Ces ateliers ont permis de définir des priorités sur des questions clés comme la réglementation du secteur, la transparence, la gestion des revenus et l'impact socio-environnemental. La feuille de route consolidée a ensuite bénéficié d'enrichissements supplémentaires en ligne avant d'être adoptée. Un comité dirigé par La Sentinelle des Ressources Naturelles a été formé pour en assurer la mise en œuvre.

2 LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Pour juguler les défis et menaces ci-dessus et maximiser les opportunités, la société civile a identifié six (6) objectifs stratégiques. Ces objectifs sont décrits selon l'ordre de priorité ci-dessous.

1 Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de la RDC sur la gestion des minerais de la transition énergétique

La plupart de pays dotés en minéraux de la transition énergétique se sont dotés des stratégies, ou sont dans le processus de conception de celles-ci. Cependant, la RDC ne dispose ni d'un document décrivant sa vision et sa stratégie de gestion de ces métaux ni entamé le processus d'élaboration de sa stratégie. Depuis la réforme minière de 2018, le cadre institutionnel et juridique a connu un développement exponentiel dans le but de maximiser les opportunités liées à la demande des métaux de la transition énergétique. Toutefois, ce cadre demeure lacunaire et fragmentaire induisant une asymétrie des rôles, et parfois, de conflits de compétence. Le cadre institutionnel comprend entre autres les ministères des Mines et de l'industrie, le CPVS, l'ACTEDD, l'ARECOMS et le CBB.

De l'autre côté, le pays s'est engagé dans une série d'accords de partenariat avec différentes puissances sur les minerais stratégiques, notamment les USA, la Chine, l'UE et le Japon, l'Arabie Saoudite, sans omettre les accords entre ses sociétés de portefeuille et des groupes privés. L'absence d'une stratégie holistique, inclusive et cohérente risque de brouiller la maximisation des opportunités et ne pas permettre de relever les défis structurels qui entravent une gestion optimale des ressources.

Pour la société civile congolaise, l'élaboration de la stratégie nationale et son application sont le fondement et le jalon vers une exploitation juste, équitable et bénéfiques des métaux de la transition énergétique, tant à l'État congolais qu'à ses citoyens. Une implication de toutes les parties prenantes (institutions étatiques, société civile, secteur privé) s'avère indispensable, vu le caractère transversal que présente l'exploitation des minerais stratégiques. Le Ministère des Mines dont relève le secteur en amont (et ses services techniques) devra prendre le lead, et collaborer étroitement avec les autres institutions étatiques intervenant dans le secteur, notamment le Ministère de l'Industrie.

La société civile a joué un rôle majeur dans le processus de la révision du Code et Règlement minier en 2018. Ainsi, dans ce processus de faire doter le pays d'une stratégie cohérente de gestion des minerais stratégique, la société civile compte y contribuer significativement, en proposant des contenus de ce que serait une bonne stratégie de gestion des minerais de transition énergétique et organiser des ateliers d'échanges et débats des parties prenantes conduisant à son adoption.

2 Œuvrer pour le renforcement des mécanismes de protection de l'environnement et des droits humains des communautés locales

L'impact socio-environnemental de l'exploitation minière demeure un énorme défi pour les communautés locales. L'essor exponentiel de la production minière concourt concomitamment avec la dégradation de l'environnement et les violations des droits humains des communautés vivant dans les zones extractives. On observe la pollution sans précédent des cours d'eau et de la nappe aquifère, du sol et de l'air; des maladies causées par les produits chimiques/rejets issus de l'exploitation minière et la destruction de la biodiversité. Certains chercheurs académiques évoquent de plus en plus un désastre écologique à raison des scandales environnementaux et de l'échelle de la pollution environnementale associée aux opérations minières, plus particulièrement, dans la ceinture cupro-cobaltifère de la région de l'ex-Katanga.

Depuis plus de deux décennies, la société civile appelle sans succès au respect des normes environnementales. Sans changement radical d'attitude des entreprises et des autorités publiques de la RDC, la société civile redoute que l'accroissement de la demande en minéraux de la transition énergétique puisse amplifier les coûts de l'extraction sur l'environnement et les droits humains. Une transition énergétique juste s'impose, et celle-ci implique que l'extraction des métaux nécessaires pour la transition énergétique se fasse dans les conditions respectueuses de l'environnement. Il est plus que temps que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement trouvent un équilibre entre la course effrénée aux minéraux de la transition énergétique, la protection de l'environnement ainsi que le respect des droits humains des communautés locales.

A travers cet objectif, la société civile appelle à des mesures urgentes et efficaces par les parties prenantes en vue de réhabiliter et de préserver l'environnement et les droits humains des communautés locales. Parmi ces mesures nous pouvons citer le strict respect des dispositions légales et réglementaires sur la délocalisation, publication des études d'impacts environnementaux et sociaux ainsi que leurs mesures de gestion, indemnisation juste et équitable des personnes déjà affectées par l'exploitation des minerais, réhabilitation de l'environnement détruit, établissement des responsabilités des acteurs le long de la chaîne d'approvisionnement...

3 Pousser et accompagner le gouvernement à mettre en place une politique sectorielle effective de lutte contre la corruption, la fraude, les flux financiers illicites, les conflits d'intérêts et l'accès à l'information

Bien que la corruption soit un défi transversal, son ampleur dans le secteur minier est proportionnelle à l'importance du secteur par rapport à l'économie du pays.

Le cadre juridique et institutionnel de gouvernance du secteur minier de la RDC a connu des progrès significatifs ces deux dernières décennies. La réforme minière de 2018 s'aligne aux législations de

beaucoup de pays, y compris sur le plan de transparence et de redevabilité. Cependant, ce cadre demeure obsolète sur le plan de lutte contre la corruption et des détournements.

De l'autre côté, le pays est membre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) depuis 2007. Nonobstant ces progrès, la corruption sape les progrès escomptés au terme des réformes amorcées. La gouvernance du secteur est marquée par des scandales récurrents de corruption et des détournements de revenus par les gestionnaires malveillants, au préjudice de l'État et des citoyens congolais. La corruption gangrène tous les maillons de la chaîne de valeur, du processus d'attribution de licences et de signature de contrats miniers à l'exécution des dépenses en passant par le suivi des opérations, collecte des revenus ainsi que leurs gestion et allocation des revenus.

La modernisation du cadre juridique et la mise en œuvre du processus de transparence peinent à freiner l'hémorragie de corruption faute d'actions citoyennes d'envergure et d'une volonté politique soutenue. Très peu d'actions de redevabilité ont été menées contre les acteurs des entreprises minières, leurs intermédiaires ainsi que l'élite congolaise impliquée dans les actes de corruption.

Il est plus qu'urgent de définir une stratégie sectorielle spécifique en vue de lutter efficacement contre la corruption et la fraude. Cela passe aussi par le renforcement du cadre légal sur le conflit d'intérêt d'une part, et l'adoption et l'implémentation de la loi sur l'accès à l'information. Dans l'élan de promouvoir la participation citoyenne et la redevabilité des gestionnaires publics, un accent devra être mis sur la transparence—divulgaration ponctuelle des informations en matière de négociation de contrats, d'attribution—renouvellement de licences, la chaîne de collecte et des dépenses des revenus, les EIES/PGES et les dépenses sociales. Il est essentiel de mobiliser les citoyens, mais également de renforcer un contrôle indépendant du secteur sur la façon dont le secteur est géré.

4 Optimiser la transparence et la redevabilité dans la gestion des revenus du secteur minier

L'accroissement de la demande des minerais de la transition énergétique offre une opportunité d'optimisation des revenus pour le gouvernement central, les entités provinciales et locales ainsi que les entreprises du portefeuille de l'État.

Bien que relativement significatif, la capacité de collecte des recettes est en dessous du potentiel du secteur. Des règles particulières de collecte et d'allocation des revenus peuvent être requises dans le cadre d'une stratégie nationale de gouvernance des minerais de la transition énergétique. Par exemple, la stratégie nationale peut envisager la possibilité de pré-affecter une partie des revenus issus de l'extraction de ces minerais en vue d'accroître l'impact du secteur sur le développement économique du pays.

Toutefois, une telle pré-affectation nécessite des mesures de transparence et redevabilité assez robustes. Le cas de la Convention entre la RDC et le Groupement des Entreprises chinoises à travers le projet Sicominex en est une illustration. En effet, cette Convention qui pré-affecte les revenus miniers à la construction des infrastructures s'est révélée moins efficace à ce jour. Les infrastructures réalisées ne correspondent pas aux revenus y relatifs. Au-delà de la gestion hors finances publiques

de l'Etat, ce projet bénéficie d'une exonération quasi totale, mais le développement semble ne pas toujours être au rendez-vous.

Les réflexions des acteurs de la société civile ont été aussi nourries par la gestion des redevances minières perçues par les entités territoriales décentralisées et les entreprises du portefeuille de l'État. Bien que relativement significatif, l'allocation des revenus collectés n'a pas soutenu le développement économique et social du pays. Les gestionnaires de ces entités gèrent d'importantes ressources publiques sans aucune forme de contrôle ni de redevabilité. Ils affectent ces fonds dans des projets qui n'émanent pas des communautés et qui profitent rarement aux citoyens. Si rien n'est fait, ces fonds publics risquent continuellement d'enrichir certains gestionnaires; et que les communautés locales, principales bénéficiaires, demeureront dans le sous-développement criarde qui caractérise la plupart d'entre elles.

C'est pourquoi la société civile s'engage à promouvoir un haut niveau de transparence et de redevabilité dans la collecte et gestion des revenus miniers, et au besoin tenir responsable par toute voie de droit, y compris judiciaire, les auteurs de mégestion, de détournement et autres malversations financières relatives aux revenus générés par les minerais de la transition énergétique.

5 Mettre en place un écosystème favorable à l'accroissement de la valeur ajoutée locale, le développement des infrastructures et l'acquisition des technologies

La transition énergétique est une opportunité pour amorcer l'industrialisation de la RDC. Le gouvernement affiche une ambition sans équivoque de développer la chaîne de valeur des précurseurs de batteries. L'industrialisation du pays passe inéluctablement par l'exportation des produits miniers de haute valeur ajoutée.

Pour y arriver, le pays devra d'une part créer un écosystème politique, juridique et institutionnel favorable pour catalyser le secteur minier afin qu'il génère des liens de connectivité et d'infrastructures en amont, en latéral et en aval.

La société civile note des réformes en cours depuis 2017 avec la promulgation de la [loi sur la sous-traitance](#) et l'[Ordonnance-loi portant promotion de l'entrepreneuriat et des startups](#), mais qui n'ont pas encore produit assez de résultats visibles, contrairement à l'objectif qui était d'accroître une classe moyenne au sein de la population congolaise.

D'autre part, le défis énergétique a toujours été pointé du doigt comme frein à la réalisation de la valeur ajoutée des minerais en RDC. Ce qui est vrai. Le pays figure parmi ceux ayant les déficits énergétiques les plus profonds au monde. Ce qui contraste justement avec la quantité de minerais produits dans le pays.

Ainsi, la société civile veut s'assurer, par des analyses et plaidoyers, que la RDC :

- alloue une part significative des flux d'investissement dans les activités minières à valeur ajoutée et des infrastructures à usage multiple pour soutenir le développement socio-économique général
- profite de contexte des demandes élevées en minerais de transition énergétique pour poursuivre des réformes structurelles, institutionnelles et légales susceptibles de promouvoir l'émergence d'une classe moyenne au sein de la population congolaise
- investit dans l'éducation et la formation continue dans le but de développer une industrie minière axée sur les connaissances—le développement des compétences et le transfert des technologies
- s'engage à développer une politique énergétique intégrée, prenant en compte d'une part les énergies provenant des sources propres dont le pays détient d'énormes potentialités, d'autre part tous les secteurs socio-économiques pour un développement intégral et intégré.

6 Améliorer la connaissance des réserves minéralogiques de la RDC

La connaissance approfondie des ressources/réserves minérales est capitale pour la négociation et la signature des accords bénéfiques. La RDC a une connaissance très limitée de son potentiel. Le taux d'exploration est estimé à 19 % du territoire national et la plupart des données remontent de l'époque coloniale. Les sociétés étrangères qui conduisent des opérations d'exploration le font uniquement pour leurs comptes. Par principe, ces sociétés devraient partager toutes ces données avec l'Etat congolais. Sans affirmer qu'elles les partagent ou pas, les expériences des négociations des mauvais contrats miniers prouvent que soit l'État ne dispose pas ces données, soit les transactions se concluent sur fond de corruption et/ou pot-de-vin. Le service géologique national, institution publique chargée de recherche géologique du gouvernement, se plaint du manque des ressources humaines, financières et technologiques adéquates pour accomplir sa mission. Dans ces conditions, le pays est dans l'impossibilité de négocier des accords équitables et avantageux à la Nation.

Pourtant, à la création de Fonds minier pour les générations futures (FOMIN), tout un objectif était centré sur les recherches géologiques. Malheureusement, la gestion de ce fonds a été scandaleuse ces trois dernières années. Aucun résultat palpable n'est obtenu dans la recherche géologique en utilisation de ces fonds.

La société civile envisage :

- à mener des actions pour pousser le gouvernement congolais à pouvoir investir ou stimuler les investissements publics-privés dans l'amélioration des connaissances de son potentiel minéral ;
- à exiger plus de transparence et de redevabilité dans la gestion de Fomin et tout autre fond destiné à améliorer la connaissance géologiques de la RDC en général, et des minerais stratégiques en particulier.

ANNEXE : TABLEAU DÉTAILLÉ DES AXES PRIORITAIRES DE L'AGENDA STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Axe 1. Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie de la RDC sur la gestion des minerais de la transition énergétique						
Contribuer à l'adoption par la RDC d'une politique spécifique de la gouvernance des minerais de la transition énergétique	Texte législatif ou réglementaire portant accès, production et commercialisation des minerais ; Gouvernance améliorée des minerais de la transition énergétique	Gisement des minerais de la transition énergétique ; Présence de plusieurs entreprises minières ; Réglementation sur le climat des affaires ; Demande accrue des minerais critiques; Existence des accords bi et multilatéraux Décret portant désignation de certains minerais stratégiques	Géopolitique mondiale autour des minerais critiques ; Manque de vision dans le chef de l'élite politique congolaise; Extension de l'insécurité dans certaines zones d'exploitation des minerais stratégiques Absence de coordination (ou une compétition) entre les différents ministères et institutions étatiques intervenant dans la gestion des minerais de transition énergétique La corruption sous toutes ses formes	Renforcement de la redevabilité et l'application des lois ; Rendre la justice indépendante ; Définition d'une vision claire et non équivoque sur les minerais de transition énergétique ; Renforcement de l'autorité de l'Etat dans les zones minières Définition et harmonisation des rôles des différentes institutions étatiques dans le secteur des minerais de transition énergétique	Consultations pour l'élaboration du contenu du texte ; Proposition d'un projet de loi/Décret ; Sensibilisation et Plaidoyer auprès des acteurs clés y compris ceux de la société civile	Augmentation des revenus issus des minerais critiques. Qualité et récurrence de débat public autour de la réglementation et la gouvernance des minerais critiques

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Contribuer à la protection des droits et des intérêts socio-économiques des communautés pour assurer le développement durable Éliminer toute présence de substances polluante dans l'environnement issu de l'extraction des minerais critiques Promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement	Développement durable des communautés directement affectées par l'exploitation Observation de la loi portant la protection de l'environnement Bonne gestion de l'environnement et des déchets issus des minerais critiques	Instruments juridiques nationaux et internationaux existants Possibilité d'alliance; Existence des institutions spécialisées (DPEM, ACE, dynamiques des OSC dans les zones d'exploitation minière...) Volonté politique des décideurs ; Engagements internationaux et régionaux du gouvernement ; différentes lois	Diversité d'acteurs et d'enjeux ; Faible engagement politique ; Faible capacité technique des services Corruption et le détournement ; Manque de planification stratégique	Définir nos priorités, enjeux ; Construire les dynamiques au sein de la société civile Opter pour l'économie circulaire ; Réduire les accidents industriels (notamment chimique et minière) Enfouir profondément les produits chimiques nuisibles ; Planter les arbres	Sensibiliser les leaders communautaires et les organisations de défense de droits humains et de l'environnement Séance de travaux avec l'organe technique du ministère de l'environnement pour l'amélioration ou élaboration du contenu ; Proposition d'un projet de loi. Cfr ISO 26000 Plaidoyers pour la publication des EIES, PGES et PAR Séances conjointes des analyses des EIES, PGES et PAR par les entreprises — communautés locales Bloquer les comptes escroc des sûretés financières	Nombre de leaders et OSC qui défendent les intérêts des communautés locales Nombres d'arbres plantés, étendu recyclés ou recouvert ; Nombre d'espèce de faune restauré ; Nombre des batteries recyclées ; Réduction de la quantité de diesel utilisé par les industries minières

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Contribuer à la réduction de la corruption dans la chaîne d'approvisionnement des minerais critiques Amener l'Etat congolais (Gouvernement central, provinces, ETD) à se doter d'une politique de lutte contre la corruption	Les acteurs clés du secteur minier en RDC comprennent en profondeur les risques et formes de corruption dans la chaîne d'approvisionnement des minerais verts, les intègrent dans la définition et la mise en œuvre de leur agenda et influencent l'élaboration des outils au niveau global; Application de la loi et des mesures d'application sur la lutte contre la corruption Amélioration du cadre légal existant et des nouvelles mesures d'application	Existence des organes : APLC, IGF, ITIE, CENAREF, Commission nationale de lutte contre la fraude minière (CNLFM), Cour des comptes, Parlement (à tous les niveaux), mécanisme de traçabilité de minerais 3T; Engagement politique ; Disponibilité de plusieurs acteurs à soutenir la lutte contre la corruption (USAID, UE, FMI, BM, GIZ/DISM...); Documentation des cas de corruption ; Code minier qui priorise la divulgation des bénéficiaires effectifs ; Sanctions étrangères contre les auteurs soupçonnés de corruption ; Engagement de la société civile dans la lutte contre la corruption dans le secteur extractif en RDC	Un contexte politique moins favorable; Traitement sélectif des cas de corruption par les organes habilités; La lutte contre la corruption est un sujet sensible ; Conflits d'intérêts des PPE surtout dans la filière artisanale ; Faible indépendance de la justice ; Non-évaluation des politiques anti-corruption au sein des entreprises extractives ; Faible maîtrise par les parties prenantes des prix de transferts; Megestion des entreprises publiques	Répression des cas de corruption par la justice congolaise; Confiscation, par la justice, des biens mal acquis; Renforcement de capacités des acteurs des institutions de lutte contre la corruption et des services judiciaires ; Amplification des dénonciations	Expérimenter avec l'APLC l'outil de diagnostic des risques et formes de corruption dans le secteur extractif ; Disséminer la loi sur la transparence financière portée par CENAREF ; Suivre la gouvernance des entreprises d'Etat (Gécamines, EGC, COMINIERE, SAKIMA, MIBA, Kisenge Manganèse) Contribuer au débat global et national sur l'intégration de la lutte contre la corruption dans la chaîne d'approvisionnement des minerais de la transition énergétique	Nombre de cas de corruption dénoncés et réprimés dans le secteur minier Nombre de cas d'interpellation des magistrats et acteurs véreux de lutte contre la corruption Degré d'engagement de la population sur la lutte contre la corruption Nombre d'acteurs qui intègrent la lutte contre la corruption dans la mise en œuvre de leurs plans de travail, qui comprennent la loi sur la transparence financière/lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux et qui utilisent l'outil de diagnostic des risques et formes de corruption dans le secteur minier en RDC

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Contribuer à la mobilisation des revenus et leur affectation aux priorités de développement et de diversification économique Améliorer la politique fiscale : partage de production; Contribuer à formaliser l'exploitation minière artisanale	La RDC profite de la demande accrue des minerais de la transition énergétique pour mobiliser plus de recettes pour le financement de son développement durable; Croissance des revenus issus du secteur minier; Une exploitation artisanale sécurisée et durable	Motivation du gouvernement à mobiliser plus de recettes du secteur minier ; Disponibilité des partenaires internationaux intéressés à la thématique; Mouvement international sur la transition énergétique ; Dynamique régionale et internationale autour de la taxation ; Plusieurs contrats extractifs sont divulgués/à analyser ; Initiatives de digitalisation des régies financières pour lutter contre l'évasion des recettes	Faible mobilisation de la société civile ; Résistance des entreprises ; Faible capacité sur la modélisation fiscale ; Non actualisation des études de faisabilité pourtant un élément déterminant pour évaluer le super profit; Inefficacité des services de collecte de revenus; Multiplicité/ fragmentation des services d'assiettes	Contrôle efficace de l'IGF et de la cour des comptes ; Rapports de l'ITIE sur les revenus miniers-déclarations à l'ITIE ; Utilisation des données ITIE par les institutions de contrôle; Constituer une seule autorité de collecte de revenus	Coalition sur la bonne gestion et affectation des revenus miniers issues des minerais critiques ; Faire le suivi auprès des ETD et des provinces du respect des règles d'affectation rationnelle des revenus ; Renforcer la participation de la société civile dans le processus de planification locale à travers les CLD ; Débats multi-acteurs sur l'affectation des revenus du secteurs miniers par les ETD, Provinces; Etude de faisabilité sur l'unification de services de collecte de revenus	Le gouvernement capte plus de recettes dans les nouveaux contrats; Les revenus miniers sont affectés au développement local ; La société civile joue activement son rôle de contrôle citoyen; Les débats de redevabilité des gestionnaires sont organisés; Meilleure coordination de mécanisme collecte de revenus

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Augmenter la valeur ajoutée des minerais stratégiques; Créer des structures de transformation locale de nos minerais	Augmentation de l'assiette fiscale, partage des richesses; Création d'emplois; Promotion de l'expertise locale	Volonté politiques; Coût faible de la production des précurseurs des batteries en RDC; Loi sur la sous-traitance qui donne l'exclusivité aux entreprises congolaises	Raffineries existants ailleurs ; manque de capitaux propres; Manque d'énergie suffisante; insuffisance de l'engagement des décideurs; concurrence déloyale avec les entreprises étrangères La surproduction de cobalt, réduisant énormément les marges qui peuvent être réalisées et rendant non rentables les nouvelles usines envisagées	Se doter d'une stratégie avec des actions échelonnées sur la chaîne; Mise en place d'une politique énergétique claire et avantageuse aux nationaux; Plan stratégique sur la mise en œuvre effective de la loi sur la sous-traitance Se concentrer sur les produits à valeur ajoutée dans la filière cuivre plutôt que cobalt	Plaidoyer, Études thématiques; Proposition des textes à soumettre aux autorités; Conférence, rencontre directe avec les acteurs, rédaction des lettres; Enquêtes de terrains, documentation, élaboration contrats types, proposition des procédures de négociations	Augmentation de recettes issues du secteur minier; Nombre d'industries de transformation de produits miniers

Objectifs spécifiques	Résultats	Opportunités	Menaces	Mesures d'atténuation	Approche / Méthodes	Indicateurs
Promouvoir l'opérationnalisation du Service Géologique National Promouvoir une certification indépendante des réserves par l'Etat ou les structures/ méthodes universellement reconnues (JORC...)	Le pays dispose d'une bonne connaissance de ses réserves et les certifie; Amélioration des services techniques et géologiques chargés des minéraux critiques; Plus de compétences nationales dans la gestion des ressources/réserves	Existence des fonds destinés aux recherches géologiques Existence des cadres légaux, réglementaires et institutionnels relatifs à la recherche géologiques Expertise nationale; Les réserves minéralogiques	Manque de transparence dans la réalisation des études de faisabilité; Corruption, détournement des fonds liés aux recherches géologiques Mauvaise négociation des contrats miniers; La lassitude des services étatiques en charge de certification; L'interférence politique dans les transactions minières	Contre Vérification des études de faisabilités produites par les entreprises minières; Sanctions pénales à l'égard des auteurs de corruption et autres faits illicites Refus d'octroi des droits miniers aux opérateurs Publication des coûts liés aux différentes transactions; Publication au niveau national des rapports annuels des entreprises minières	Plaidoyer pour la transparence et redevabilité des fonds destinés aux recherches géologiques; Plaidoyer pour la publication des différents rapports des entreprises minières	Rapports des certifications Nombre des personnes sanctionnés Les refus d'octroi des droits miniers pour fausse déclaration des réserves ; L'existence de rapports de certification du Service Géologique National